

tournées vers l'agriculture, et il avait profité de toutes les occasions pour s'instruire dans ce premier des arts. Les ouvrages de Mathieu de Dombasle étaient devenus sa lecture favorite, et bien que M. Millet n'ait jamais joui de l'avantage de recevoir les leçons directes de ce grand maître, il pouvait à bon droit se considérer comme un de ses élèves. Plus tard, il entretint avec lui une correspondance suivie, et fut le premier à introduire dans l'ancien Poitou les préceptes, les méthodes et les instruments de Roville.

Dès 1820, M. Millet avait acquis, dans l'arrondissement de Châtelleraut, le domaine de la Cataudière, dont il a été souvent question depuis ; mais ce ne fut qu'après 1830, qu'il parvint à se faire employer comme sous-intendant à Châtelleraut, puis à Poitiers, et c'est surtout à partir de cette époque qu'il put donner à l'exploitation de sa propriété des soins personnels et directs. Jusques-là, il est vrai, M. Millet avait été puissamment secondé par Mme Millet, qui a prouvé depuis jusqu'à quel point elle avait profité des leçons de son mari et de l'expérience acquise en le suppléant.

Personne ne nous contredira lorsque nous dirons que c'est surtout à l'initiative et à l'exemple de M. Millet qu'ont été dus les progrès accomplis dans le département de la Vienne de 1830 à 1847. L'introduction des prairies artificielles proprement dites, la culture des racines, l'amélioration et la multiplication du bétail, et leurs conséquences, la substitution de la culture alterne aux anciens assolements, l'introduction de la charrue, de la herse à dents de fer, du rouleau en pierre, du tarare et d'une foule de pratiques jusque-là repoussées comme des innovations dangereuses, telles que le roulage, le hersage et le fauchage des blés, les labours profonds, les meules, la stabulation, etc., etc. Telles furent les conséquences de la profonde conviction qu'avait laissée dans l'esprit éclairé de M. Millet, l'étude des écrits du célèbre agronome de Roville.

Tous ces travaux ne pouvaient manquer d'attirer sur M. Millet les distinctions que décernent aux artisans du progrès les associations agricoles. La société centrale d'agriculture de Paris, celle de Tours, de Poitiers, de Châtelleraut, le couronnèrent plusieurs fois. Aux expositions nationales de 1844 et 1849, M. Millet reçut de nouveaux témoignages de l'estime qu'inspiraient ses travaux.

Ce fut lui qui eut l'idée de créer à Poitiers une magnanerie modèle départementale, qui a été le point de départ d'un grand nombre de travaux auxquels M. Millet prenait une part active.

M. Millet ayant acquis, en 1847, une autre propriété dans l'arrondissement de Loches, il a renouvelé là, pendant les treizes années de son occupation, toutes les tentatives d'amélioration qui lui avaient si bien réussi à la Cataudière. Dans les mains de M. Millet, de Mme Millet et de leurs enfants, le domaine de Pont (commune de Genillé) est devenu dans la contrée le modèle de la culture la plus perfectionnée et la plus intelligente, ajoutons de la culture la plus productive.

M. Millet écrivait avec facilité sur tous les sujets ; son *Manuel d'agriculture* à l'usage des écoles primaires du département de la Vienne a été couronné en 1840 par la Société royale et centrale d'agriculture.

M. Millet était correspondant de cette Société, sous-intendant militaire en retraite, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Partout où il avait passé, M. Millet avait laissé les souvenirs les plus honorables : à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, où l'estime et l'amitié du maréchal Macdonald l'avaient placé comme chef du secrétariat, à Savernes, à Limoges, à Châtelleraut, à Poitiers, où il avait occupé l'emploi de sous-intendant militaire, et jusque dans les modestes fonctions de juge de paix du canton de Vouneuil, fonctions qu'il avait acceptées par dévouement dans les dernières années de son séjour à la Cataudière.